

**Domaine** : Santé

**Filière** : Physiothérapie

**Intitulé du module** : Âges de la vie

**2025-2026**

**Code** : **S.PH.370. 3002.F.24**

**Type de formation** : Bachelor

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :

Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

Module sur 1 semestre  
 Module sur 2 semestres  
 Semestre d'automne  
 Semestre de printemps  
 Autre : ...

## 1. Organisation

**Crédits ECTS** : 5

**Langue principale d'enseignement** : Français

**Autres compétences linguistiques** : Anglais (lecture scientifique)

**Exigences liées à la fréquentation de la formation** :

- La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.  
 Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

## 2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles et compétences visées**

- A. Rôle d'Expert.e** : Compétences  Ab1  Ab2  Ab3  Ab4  Ab5  Ab6  Ab7  Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur** : Compétences  Bb1  Bb2  Bb3  Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur** : Compétences  Cb1  Cb2
- D. Rôle de Leader** : Compétences  Db1  Db2  Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé** : Compétences  Eb1  Eb2  Eb3  Eb4  Eb5  Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur** : Compétences  Fb1  Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le** : Compétences  Gb1  Gb2  Gb3

**Objectifs généraux d'apprentissage**

Être capable de concevoir une prise en charge en physiothérapie centrée sur la personne en tenant compte des spécificités liées à son âge et son contexte.

- Analyser des situations cliniques en tenant compte des spécificités liées à l'âge et au contexte de la personne ainsi que des principes de prise en charge de pathologies emblématiques.
- Déterminer les techniques d'évaluation adaptées à l'âge et au contexte de la personne.

- Formuler un diagnostic physiothérapeutique en se basant sur un raisonnement clinique adapté aux spécificités liées à l'âge et au contexte de la personne.
- Déterminer les objectifs et moyens de traitement adaptés à l'âge, au contexte et aux préférences de la personne ainsi qu'en adéquation avec les recommandations de la littérature.
- Utiliser les moyens de communication adaptés à l'âge et au contexte de la personne.
- Collaborer avec les différents professionnels de la santé et les membres de l'entourage en fonction de l'âge et du contexte de la personne.
- Intégrer la pensée critique dans la construction d'une prise en charge centrée sur la personne.

### 3. Contenus et formes d'enseignement

#### Contenus

- Cours théoriques présentant les particularités de différents âges de la vie
- Analyse de vignettes cliniques illustrant différents âges et contextes de la vie
- Cours pratiques permettant d'élaborer des interventions adaptées à l'âge et à la pathologie
- Réflexion sur la collaboration avec le patient, son entourage et l'équipe interprofessionnelle
- Partage de connaissances entre pairs afin d'enrichir la réflexion et l'analyse des vignettes
- Introduction sur les particularités de la santé de la femme et de l'homme
- Echange autour de la fin de vie

#### Modalités pédagogiques

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire                    | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation                              | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale              | <input checked="" type="checkbox"/> Autre : Analyse de vignettes |   |

### 4. Modalités d'évaluation et de validation

- |                                  |  |   |
|----------------------------------|--|---|
| <input type="checkbox"/> Ecrit   | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique   |
| <input type="checkbox"/> Dossier | <input type="checkbox"/> ECOS            | <input type="checkbox"/> Autre : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

### 5. Modalités de remédiation et de répétition

- |                    |  |  |
|--------------------|--|--|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation  |
|                    | <input type="checkbox"/> Examen complémentaire           | <input type="checkbox"/> Travail additionnel |

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

- |                   |   |
|-------------------|---|
| <b>Répétition</b> | Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement |
|-------------------|---|

d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## **6. Remarques**

La participation à l'ensemble des cours est obligatoire, ce module étant centré sur le développement des compétences permettant de proposer une prise en charge adaptée, quels que soient l'âge ou la pathologie, en mobilisant les connaissances existantes et en acquérant les nouvelles connaissances nécessaires.

Il est important de réaliser le travail préparatoire demandé avec sérieux et de participer activement en cours afin d'enrichir la réflexion et de bénéficier au mieux des échanges avec les différents intervenants.

## **7. Bibliographie principale**

Les supports de cours sont accompagnés d'une liste de références.

Les contenus et références des cours 1A et 2A sont également utiles.

## **8. Enseignant.e.s**

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

**Nom du/de la responsable de module :** Anjali Vaswani

**Descriptif validé le 14.08.2025, par MTR**